Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 35 (1959)

Heft: 2

Artikel: La Bibliothèque Pestalozzi à Neuchâtel

Autor: Gardy, Denise

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-771246

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA BIBLIOTHÈQUE PESTALOZZI A NEUCHATEL

par Denise Gardy

Historique

La Bibliothèque Pestalozzi a été créée en janvier 1946, par un groupe d'éducateurs neuchâtelois: le Mouvement Pestalozzi, devenu par la suite les Amis de la Bibliothèque Pestalozzi.

Finances

La Bibliothèque Pestalozzi est subventionnée par la Ville de Neuchâtel, dont une employée y travaille à demi-journées. En outre, la Ville accorde à la Bibliothèque une subvention de fr. 2300.— actuellement.

Les autres ressources de la Bibliothèque proviennent des cotisations des membres amis et de dons réguliers ou occasionnels de maisons de la place; ces ressources sont consacrées principalement aux achats de livres et à la reliure, dont les dépenses se montent à fr. 3000.— par an.

Le principe de collaboration entre l'administration municipale et un organisme privé, s'il oblige le Comité de la Bibliothèque à chercher chaque année les fonds nécessaires aux achats et à la reliure, permet par contre une grande liberté dans l'organisation interne.

Situation

Le local de la Bibliothèque est situé à un rez-de-chaussée; il comporte plusieurs pièces, dont la plus vaste (environ 35 m^2) est employée comme salle de prêt et salle de lecture. Une autre pièce, située au-dessus de la Bibliothèque, et d'environ 20 m^2, sert de salle de travail et de salle de lecture également.

Deux autres pièces ont été aménagées successivement en salle de spectacle (Théâtre de Marionnettes) et garderie d'enfants. Enfin, deux petites cuisines servent l'une de débarras et l'autre de coulisses.

Toutes les salles utilisées par le public ont été peintes en couleurs claires et agrémentées de rideaux, ou de décorations attrayantes.

Ces transformations, effectuées au cours de ces dernières années, ont pu être menées à chef grâce à de nombreux dons privés et grâce à de l'aide bénévole.

Prêt à domicile

Les enfants de la ville et des environs sont admis dès l'âge de 7 ans à la Bibliothèque; dès 16 ans ils peuvent fréquenter la Bibliothèque de la Ville. L'accès à la Bibliothèque Pestalozzi est gratuit mais les enfants doivent présenter une carte d'inscription signée de l'un des parents. A son entrée, le jeune lecteur reçoit une pochette et une petite fiche à son nom, un horaire et un règlement. Les parents reçoivent à ce moment-là une circulaire les invitant à devenir «membres amis» de la Bibliothèque.

L'accès au rayon est libre et les ouvrages y sont répartis selon 4 divisions principales d'âge: 7—9 ans, 9—11 ans, 11—14 ans, 14 ans et plus. A l'intérieur de ces divisions, les livres sont groupés par catégories: aventures, romans-récits,

contes, histoires d'animaux, histoires drôles et histoires tristes, biographies, ouvrages documentaires (selon le système décimal simplifié), etc. Les dictionnaires et encyclopédies et les beaux albums illustrés forment une catégorie à part et ne peuvent être empruntés à domicile.

Les enfants peuvent emprunter 2 livres à la fois, dont un choisi dans la catégorie documentaire, conte ou biographie. Toutefois, lorsqu'ils ont un travail scolaire à préparer, ils ont le droit d'en emprunter autant qu'ils le désirent et pour une durée indéterminée. Le délai ordinaire de prêt est de 4 semaines et une amende de 20 ct. par semaine est exigée lors de retard dans la restitution des ouvrages prêtés.

Le prêt de livres est également étendu aux éducateurs, instituteurs, chefs de groupes de jeunes, selon leurs besoins.

Lors du prêt d'un livre, la fiche du livre est insérée dans la pochette du lecteur et la date de restitution timbrée à l'intérieur de l'ouvrage. Les pochettes sont classées sous cette date, en ordre interne alphabétique.

Les enfants sont tenus de recouvrir leurs livres ou de les protéger durant leur transfert de la Bibliothèque à la maison. Les dégats sont minimes et lorsqu'ils sont plus graves, les parents sont priés de les payer.

Les fichiers sont au nombre de 4: par auteurs, par titres, par sujets et enfin le fichier d'inventaire. Les livres sont munis de petites bandes de couleurs différentes selon les catégories et ces couleurs sont reportées au coin supérieur droit des fiches des fichiers auteurs et titres.

En 1958, la Bibliothèque Pestalozzi a prêté 17 600 volumes; 340 nouveaux lecteurs s'y sont inscrits et le total des volumes sur les rayons s'élève à près de 4000.

Choix des livres

Cette question étant l'une des plus importantes et comme il n'est plus possible à une seule personne de voir ni de lire toute la production actuelle du domaine de la littérature de jeunesse, le Comité de la Bibliothèque Pestalozzi a créé, il y a quelques années, une Commission de lecture. Cette dernière se compose de trois membres du Comité, de la Bibliothécaire et de 6 à 7 personnes (éducateurs, professeurs, mères de famille) qui se chargent de lire, critiquer et choisir les meilleurs ouvrages parus, traitant tous les sujets possibles et accessibles aux jeunes.

Un premier tri est effectué d'après des bibliographies critiques, dont, en particulier *Littérature de jeunesse,* publication internationale de langue française, éditée à Bruxelles, et qui présente une critique approfondie de la plus grande partie de la production actuelle destinée aux jeunes, de 5 à 18 ans. D'autres critiques (revues éducatives suisses et françaises) sont également dépouillées.

Chaque titre examiné par l'un des membres de la Commission de lecture est noté sur une fiche spéciale, avec diverses appréciations concernant l'âge auquel il est destiné, sa catégorie, sa valeur, son prix etc. D'après ces fiches, la bibliothécaire et la Commission de lecture effectuent les achats au cours de l'année.

La majorité des ouvrages sont reliés, et depuis quelques années on leur conserve leur aspect extérieur en collant les jaquettes ou couvertures sur la reliure. En outre, ils sont recouverts de papier collant adhésif.

Lecteurs

Ils viennent de tous les milieux et représentent toutes les catégories d'âges, les enfants de 10 à 14 ans étant les plus nombreux. En général ils savent ce qu'ils désirent et la division en catégories facilite leur choix. Les demandes les plus courantes ont trait aux ouvrages de fiction, aventures, romans pour les filles et sport et technique pour les garçons. Les collections telles que *Marabout-Junior* et *Signe de piste* ont actuellement la grande faveur des jeunes, qui semblent demander moins de *Tintin*. La discipline ne présente pas de difficulté, un silence relatif est généralement observé et les livres sont rendus en bon état, sauf quelques exceptions. Un très petit pourcentage de livres ont disparu ces dernières années.

Les enfants apportent leur aide occasionnelle dans des travaux de collage, de remise en place, de services divers à rendre, de rappels à effectuer.

La bibliothécaire a eu l'occasion d'entrer en rapport avec plusieurs parents de lecteurs et des cercles d'éducateurs et de parents, auxquels elle a présenté des causeries sur la littérature de jeunesse. Elle a également collaboré par des articles à divers journaux éducatifs ou autres. La Bibliothèque Pestalozzi a aussi organisé des visites pour les classes, qui n'ont pas rencontré le succès escompté. Il faudrait pouvoir disposer de davantage de temps pour organiser ce genre de propagande.

Activités diverses

Au cours de ces dernières années, la Bibliothèque Pestalozzi a organisé diverses activités annexes, telles que: Heure du conte, Spectacles de Marionnettes, Heure musicale, Initiation au théâtre, Séances d'information et d'échange de timbres-poste, ceci avec l'aide de collaborateurs bénévoles. Ces séances éducatives ont remporté un grand succès et sont règulièrement fréquentées par les jeunes auxquels elles sont destinées.

AUS ZWEI JAHREN JUGENDBIBLIOTHEKPRAXIS

von Franz Maier

Meinen Ausführungen sei eine Bitte vorausgeschickt: Vergessen Sie, verehrte Anwesende, nie, daß Feststellungen, Hinweise, Erfahrungen, gesammelt in zweijähriger Jugendbibliothekspraxis, durchaus nicht gültig und schlüssig zu sein brauchen. Es ist gut, daß vor mir Mlle Gardy, Jugendbibliothekarin aus Neuenburg, zu Ihnen gesprochen hat, denn die westschweizerischen Jugendfreihandbibliotheken können im allgemeinen auf ein viel längeres erfolgreiches Wirken zurückblicken als diejenigen der deutschen Schweiz und ihr Wort hat demnach auch mehr Gewicht als das unsrige. Und dazu bedenken Sie noch ein zweites: In keiner größeren Ortschaft, in keiner Stadt der Schweiz sind die gegebenen Verhältnisse so genau gleich, daß einfach eine fremde Jugendbibliothek mit all ihren Einrichtungen ohne die geringste Änderung als Muster und Vorbild genommen werden könnte. Um es an einem etwas krassen Beispiel zu zei-